

Chères Saint-Céréennes, chers Saint-Céréens.



Comme vous le savez, la lettre du maire permet de vous donner des informations sur l'instant. Celle-ci ne déroge pas à ce principe.

Je tenais à vous communiquer le résultat de nos recherches concernant la venue de deux nouveaux médecins à la maison Bourseul, qui vont, contrairement à leur précédent confrère, s'investir dans la maison de santé pluridisciplinaire.

Les médias se sont emparés de cet évènement qui est une première en Midi-Pyrénées et très certainement en France. Je souhaite une totale réussite à ces deux médecins au service de la population anxieuse de la désertification médicale.

Par ailleurs, je profite de cette lettre pour vous informer du départ pour une retraite bien méritée, du docteur Jean-Marie Verlhac qui crée un vide dans la spécialité ophtalmologique. Nous avons engagé des actions, qui nous le souhaitons, permettront de pallier à ce manque. Nous reviendrons vers vous, dès que nos espoirs seront confirmés.

Votre Maire, Pierre Destic.

La maison de santé

Depuis bientôt deux ans, quelques professionnels de santé se réunissent régulièrement pour élaborer un projet de santé visant à améliorer la prise en charge des patients en collaboration avec les différentes structures tant hospitalière que médico-sociale du bassin de santé. Ce projet est achevé et a reçu l'aval de l'Agence Régionale de Santé.

L'arrivée de deux médecins généralistes a permis de faire avancer de façon significative le dossier de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP). Les conditions sont désormais remplies pour obtenir la labellisation de l'Agence Régionale de Santé. Le Comité Régional des MSP, qui se réunira le 4 décembre 2013, devra statuer.

Cette structure regroupera 2 médecins généralistes, 2 infirmières libérales, 2 chirurgiens dentistes, 1 orthoptiste et 1 cabinet d'ophtalmologie.

En raison de la nécessité de disposer d'une surface suffisante pour pouvoir envisager :

- la construction des 600 m² utiles au démarrage;
- de permettre un agrandissement pour accueillir de futurs professionnels;
- d'aménager une cinquantaine de places de parking pour les professionnels de santé et leurs patients,

le choix de l'implantation de cette structure a fait l'objet de nombreuses études et après concertation avec les futurs utilisateurs, la décision a été prise de la réaliser sur la zone de Bonneau, à côté de la Maison du Département.

P.C.S. et D.I.C.R.I.M.

Le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) et le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M.)

Nous vous avons déjà parlé, dans les précédents numéros de la lettre du Maire, du Plan Communal de Sauvegarde. Ce document, obligatoire pour les collectivités exposées à des risques majeurs, est aujourd'hui finalisé. Il définit les procédures à suivre par les services de la Commune. La personne référente pour la Mairie (relais de quartier) a pour mission de transmettre les consignes de la Mairie aux administrés en cas d'évènement majeur.

Vous trouverez annexé à cette lettre le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs).

Ce document informatif est à conserver précieusement. Vous y trouverez tous les renseignements utiles sur les risques auxquels vous pourriez être exposés en vivant à Saint-Céré ainsi que des informations utiles sur la conduite à tenir en cas d'alerte et tous les numéros et adresses des services pouvant vous informer sur un évènement.

Ce document est un document réglementaire que nous devons vous transmettre après l'élaboration du PCS. Il n'a pas pour but de vous inquiéter mais plutôt de vous transmettre des informations utiles et des consignes claires.

Dans le cadre de la réalisation de ce PCS, le Service de la Sécurité Intérieure de la Préfecture du Lot organise à Saint-Céré, **le vendredi 06 décembre 2013 de 20h00 à minuit, un exercice grandeur nature** afin de tester la mise en œuvre de ces procédures. Ne vous étonnez pas si, ce soir là, vous constatez des véhicules de secours ainsi qu'une activité importante dans la ville.

Le retour au Pays pour Daniel Larribe



Lorsque nous avons posé la banderole des 4 otages du Niger, Françoise Larribe nous avait confié qu'elle espérait que son mari Daniel viendrait lui-même la décrocher.

C'est donc avec beaucoup d'émotion que mercredi 13 novembre, il nous a fait le plaisir d'être présent pour cette cérémonie ô combien joyeuse après tous ces moments d'attente et d'espoir pour tous ses proches, amis et comités de soutien.

De nombreux lotois, Saint-Céréens en particulier, concernés par cette longue captivité imposée à un enfant du pays, sont venus témoigner leur attachement à Daniel ainsi que leur immense soulagement.

Téléthon 2013 à Saint-Céré

La Mairie et les associations saint-Céréennes se mobilisent pour le TELETHON du 7 décembre 2013.

Voici le programme du Téléthon 2013 à Saint-Céré :

Vendredi 06 décembre : Film « Sur les chemins de l'école » à la MJC à 20h30 (entrées au profit du téléthon)

Samedi 07 décembre, toute la journée :

- Village Téléthon Place de la République (côté Groupama) à partir de 9 heures
- Boutique Téléthon avec la participation du CMJ et de l'Action-Jeunes.
- Initiation et petits concours de jeu d'échecs (association échecs saint-céréen) / atelier maquillage (association Carnaval)
- Vente de vin chaud et jus de pommes (club des Aînés).

Le matin :

- 9h30 : départ du 1er circuit rando «quad-moto» aux alentours de Saint-Céré Arrivée vers 11h30.
- Petite collation et départ 12h00 pour 2ème circuit suivi du repas.
- 11h /12h : récital de musique par l'Ecole de Musique de Saint-Céré sur la place (saxo et clarinette)
- 10h30/11h30 : démonstration aéromodélisme par le club « les ailes du causse » club saint-céréen aux Tuileries.
- Compétition de golf (Golf club de Montal, 9h30-12h00).
- Arrivée de l'école du club d'athlétisme à 12h

A 12 heures, repas Téléthon (grillades, plancha, frites...8€ le repas) avec la participation du Conseil Municipal et des associations sportives de natation, tennis, badminton et gym volontaire.

L'après-midi :

- De 14h à 15h30 : démonstration aéromodélisme au gymnase de Soulhol.
- Départ 12 h pour le 2ème circuit quad-moto / arrivée 14h30 et repas.
- A 14h30, récital de chansons françaises Michel CHAMP (Brel, Ferret, Aznavour...) à la MJC (association Don du Sang).

Les fêtes de Noël 2013

Les fêtes de fin d'année approchent... Comme chaque année, en collaboration avec l'Association des Commerçants, nous réalisons un programme d'animations afin de faire revivre la magie de Noël.

Ainsi, du 11 décembre 2013 au 3 janvier 2014, nous vous invitons à découvrir, à la Maison des Consuls, une étonnante exposition reconstituant un village provençal animé, composé de 150 santons et d'un décor naturel de 50 m².

Vous pourrez aussi profiter, au fil du mois de décembre, de nombreuses animations telles qu'un vide-grenier, un jeu concours, des manèges, des promenades en calèche, des ateliers jeux pour enfants, de la musique...

Le dimanche 22 décembre, un marché spécial Noël se tiendra sur la Place de la République, à l'issue duquel nous vous donnons rendez-vous autour d'une boisson chaude afin d'attendre ensemble la venue du vieil homme à la barbe blanche qui, dans une mise en scène féerique, fera son apparition sur la rivière Bave.

Le ciel vous offrira ensuite un spectacle étincelant.

Dans quelques jours, nous éditerons un programme plus précis de ces festivités, qui sera disponible à l'accueil de la Mairie, dans les commerces mais aussi sur le site de la commune : www.saintcere.fr

INFO DERNIERE MINUTE :

Je vous informe qu'à compter du 01/12/2013, des places de parking privé sont disponibles à la location sur le parking de la Maison des Services côté Bave. La location mensuelle a été fixée à 30€ et à 40€ pour les places couvertes sous le préau. Pour tous renseignements et inscriptions, prière de vous adresser à la Communauté des Communes au 05 65 10 12 51.